

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société pédagogique genevoise  
**Herausgeber:** Société pédagogique genevoise  
**Band:** - (1906)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Election du Comité  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-241860>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### 3<sup>e</sup> Election du Comité.

*Président* : M. Baatard est élu par 30 voix sur 38 votants.

M. Baatard remercie sincèrement l'assemblée, mais il déclare ne pouvoir accepter un nouveau mandat. Remplissant depuis 13 ans les fonctions de président, il estime être resté à ce poste d'honneur assez longtemps pour avoir le droit et même le devoir de se retirer et de rentrer dans le rang. Il prie l'assemblée de reporter ses suffrages sur M. Grosgurin, qui lui paraît tout désigné pour ces fonctions.

Cédant aux pressantes sollicitations de MM. Rosier, Lagotala, Grosgurin et Charvoz, qui le prient de conserver la direction de la Société jusqu'au prochain congrès, M. Baatard finit par accepter sa réélection, à condition que M. Grosgurin soit candidat à la présidence l'année prochaine.

Dans deux ans, après le congrès, rectifie M. Grosgurin, je serai candidat. (Bravos).

*Vice-président*. A cause de ses occupations très nombreuses, M. Rosier ne peut réaccepter de faire partie du comité.

M. Grosgurin est nommé vice-président. M. le président ne veut pas laisser M. Rosier quitter la vice-présidence sans le remercier vivement de sa collaboration et du dévouement qu'il a témoigné à notre Société. M. Rosier conservera d'ailleurs le contact avec notre comité, par ses fonctions de président de la Société pédagogique de la Suisse romande.

Sont ensuite élus :

*Bulletinier* : M. Durand ;

*Trésorier* : M. Charvoz ;

*Bibliothécaire* : M. Dubois, Albert ;

*Secrétaire du Comité* : M. Pâquin ;

*Secrétaire des Assemblées générales* : M. Lecoultrre, François.

### 4<sup>e</sup> Commission de gestion pour 1906.

Sont désignés, par acclamation :

M<sup>me</sup>s Willy et Laplanche, MM. Guichard, Pasche et Mégard.

*Le bulletinier* :

L. DURAND.